HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Grille ALARM – Tableau de correspondance entre les versions 2010 et 2026

La grille ALARM est un outil d'analyse des causes profondes (facteurs contributifs) des évènements indésirables graves associés aux soins (EIGS). Elle a été diffusée par la HAS en 2010. À la suite de l'évolution du protocole de Londres en 2024, elle a été actualisée en 2026.

Quels sont les principaux changements de la grille ALARM 2026 ?

Il s'agit de :

- **1**. **l'ajout d'une huitième catégorie de facteurs contributifs**, consacrée aux facteurs liés aux systèmes d'information et à la technologie, pour améliorer l'identification de ces facteurs, leur analyse ciblée et la mise en place de mesures correctives adaptées ;
- **2. le changement d'ordre des huit catégories de facteurs contributifs**, désormais présentés de la sphère la plus proche de l'acte de soin (patient, professionnel, tâches à accomplir, équipe) à la plus éloignée (environnement de travail, systèmes d'information et technologies, organisation et culture, institution) ;
- **3**. **la révision des sept catégories préexistantes** pour améliorer la cohérence de la grille ;
- **4**. **la simplification de l'intitulé de certains facteurs**, notamment les facteurs liés au professionnel et les facteurs organisationnels et culturels.

Pourquoi un tableau de correspondance entre les deux versions de la grille ALARM ?

Le formulaire actuel de déclaration des EIGS (volet 2), disponible sur le portail national de signalement des événements sanitaires indésirables piloté par le ministère de la Santé, comprend la version 2010 de la grille ALARM. En effet, la mise à jour de ce formulaire nécessite, d'une part, une modification du cadre juridique et, d'autre part, une évolution du système d'information de vigilance et de sécurité sanitaire, ce qui ne relève pas du périmètre d'intervention de la HAS.

Afin de faciliter la déclaration des EIGS sur le portail national par les professionnels utilisant la grille ALARM 2026, un tableau présente les principales évolutions apportées par rapport à la version 2010, notamment les ajouts, reformulations et suppressions.

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Les modifications apportées dans la version 2026 de la grille ALARM sont signalées **en violet** dans le tableau de correspondance ci-dessous.

Grille ALARM V2026	Grille ALARM V2010	Ce qui change dans la grille ALARM V2026
1. Facteurs liés au patient 1.1 État de santé 1.2 Personnalité, facteurs de vulnérabilité, relations conflictuelles 1.3 Compréhension du patient	**1. Facteurs liés au patient** 1.1 Antécédents 1.2 État de santé 1.3 Traitements 1.4 Personnalité, facteurs sociaux ou familiaux 1.5 Relations conflictuelles	• Fusion des 3 items : ○ « 1.1 Antécédents », ○ « 1.2 État de santé », ○ et « 1.3 Traitements » pour créer l'item « 1.1 État de santé » • Ajout d'un item « compréhension du patient (langue, communication) »
2. Facteurs liés au professionnel 2.1 Compétences et connaissances 2.2 Santé physique et mentale 2.3 Valeurs et comportements professionnels	**3. Facteurs liés au contexte individuel (personnel)** 3.1 Qualifications, compétences 3.2 Facteurs de stress physique ou psychologique	• Changement de l'intitulé du facteur contributif • Ajout d'un item « 2.3 Valeurs et comportements professionnels »
3. Facteurs liés à l'équipe 3.1 Structure et fonctionnement de l'équipe 3.2 Communication orale 3.3 Communication écrite (hors résultat d'examens complémentaires) 3.4 Communication vers le patient et son entourage (hors facteurs liés au patient) 3.5 Supervision et soutien mutuel	**4. Facteurs liés à l'équipe** 4.1 Communication entre professionnels 4.2 Communication vers le patient et son entourage 4.3 Informations écrites 4.4 Transmissions et alertes 4.5 Répartition des tâches 4.6 Encadrement, supervision 4.7 Demande de soutien ou comportement face aux incidents	• Contenu réorganisé et clarifié • Déplacement de l'item « 4.5 Répartition des tâches » vers le facteur contributif « 4. Facteurs liés aux tâches à accomplir »
4. Facteurs liés aux tâches à accomplir 4.1 Protocoles 4.2 Résultats d'examens complémentaires 4.3 Définition, répartition et planification des tâches	**2. Facteurs liés aux tâches à accomplir** 2.1 Protocoles 2.2 Résultats d'examens complémentaires	• Contenu simplifié

	2.3 Aides à la décision (équipements spécifiques, algorithmes décisionnels, logiciels, recommandations) 2.4 Définition des tâches 2.5 Programmation, planification	• Déplacement des facteurs liés à l'informatique vers le facteur contributif « 6. Facteurs liés aux systèmes d'information et à la technologie » • Fusion des 2 items « 2.4 Définition des tâches » et « 2.5 Programmation, planification » pour créer l'item « 4.3 Définition, répartition et planification des tâches » • Déplacement de l'item « 2.5 Programmation » vers le facteur 5 lié à l'environnement « 5.7 Programmation, délais d'attente »
5. Facteurs liés à l'environnement de travail 5.1 Organisation du secteur d'activité, gestion administrative 5.2 Locaux 5.3 Équipements 5.4 Déplacements, transferts de patient 5.5 Effectifs 5.6 Charge de travail, temps de travail 5.7 Programmation, délais d'attente	**5. Facteurs liés à l'environnement de travail** 5.1 Administration 5.2 Locaux 5.3 Déplacements, transferts de patients entre unités ou sites 5.4 Fournitures ou équipements (non disponibles, inadaptés ou défectueux) 5.5 Informatique (disponibilité, fonctionnement, maintenance) 5.6 Effectifs 5.7 Charge de travail, temps de travail 5.8 Retards, délais	• Contenu réorganisé et simplifié • Déplacement des items liés à l'informatique : ○ Item « 5.4 Fournitures ou équipements (non disponibles, inadaptés ou défectueux) » ○ Item « 5.5 Informatique (disponibilité, fonctionnement, maintenance) » vers le facteur contributif : ○ « 6. Facteurs liés aux systèmes d'information et à la technologie »
6. Facteurs liés aux systèmes d'information et à la technologie 6.1 Équipement informatique (conception, maintenance, utilisation) 6.2 Systèmes d'information et logiciels (conception, ergonomie, interopérabilité, maintenance, intégration dans le travail, utilisation) 6.3 Dossier patient informatisé (complétude, accessibilité des données) 6.4 Aide à la décision (dont l'intelligence artificielle) 6.5 Accès et protection des données, sécurité informatique		• **Nouvelle catégorie de facteurs**

7. Facteurs organisationnels et culturels 7.1 Structure hiérarchique 7.2 Gestion des ressources humaines 7.3 Politique de formation 7.4 Politique d'achat et de sous-traitance 7.5 Management de la qualité et de la sécurité (culture de la sécurité des soins) 7.6 Ressources et contraintes financières	**6. Facteurs liés à l'organisation et au management** 6.1 Structure hiérarchique 6.2 Gestion des ressources humaines 6.3 Politique de formation continue 6.4 Gestion de la sous-traitance 6.5 Politique d'achat 6.6 Management de la qualité, sécurité, hygiène et environnement 6.7 Ressources financières	• Changement de l'intitulé du facteur contributif • Contenu simplifié • Fusion des 2 items « 6.4 Gestion de la sous-traitance » et « 6.5 Politique d'achat » pour créer l'item « 7.4 Politique d'achat et de sous-traitance » • Mise en avant de la culture de sécurité des soins avec l'item « 7.5 Management de la qualité et de la sécurité (culture de la sécurité des soins) »
8. Facteurs liés au contexte institutionnel 8.1 Politiques de santé nationale et régionale 8.2 Organisation territoriale (maillage territorial, coopération inter-établissement, travail en réseau, lien ville-hôpital, téléconsultation, téléexpertise) 8.3 Facteurs environnementaux (canicule, inondations, pandémie, etc.)	**7. Facteurs liés au contexte institutionnel** 7.1 Politique de santé publique nationale 7.2 Politique de santé publique régionale 7.3 Systèmes de signalement	• Ajout de nouveaux facteurs en lien avec l'organisation territoriale et les facteurs environnementaux : ○ Item « 8.2 Organisation territoriale (maillage territorial, coopération inter-établissement, travail en réseau, lien ville-hôpital, téléconsultation, téléexpertise) » ○ Item « 8.3 Facteurs environnementaux (canicule, inondations, pandémie, etc.) » • Suppression de l'item « 7.3 Systèmes de signalement »

Pour en savoir plus :

- Site HAS : Haute Autorité de Santé - Grille ALARM.
- Grille ALARM V2026 : grille ALARM V2026
- Grille ALARM V2026 commentée : grille ALARM V2026 commentée

Élaboré par le service « évaluation et outils pour la qualité et la sécurité des soins (SEvOQSS) » Septembre 2026